

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil quatorze, le 17 décembre**, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 10 décembre 2014**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>61</b>
<b>Présents</b>	<b>53</b>
<b>Votants :</b>	<b>57</b>
<b>Pour :</b>	<b>57</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :**

Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU,

Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants :** Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

**EXCUSÉS**

**Titulaires :** Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Camille GERAUD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Arlette VERDIER.

**SECRÉTAIRE :** Mme Alexandra DUMAS

**OBJET : Modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis compétente en matière de délégation de service public**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une commission d'ouverture des plis intervient en cas de nouvelle délégation de service public (article L 1411.5) ou en cas d'avenant au contrat de délégation entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % (article L1411.6).

Cette commission d'ouverture des plis, Présidée par Monsieur le Président, doit comporter, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Cette commission doit être élue par le Conseil Communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste. (Articles D1411-3 et D1411-4 du CGCT).

**Avant de procéder à cette élection**, il convient conformément à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales de fixer les conditions de dépôt des listes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, fixe comme suit les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis :

- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.
- Elles pourront être déposées auprès de Monsieur le Président, jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil Communautaire au cours de laquelle il sera procédé à l'élection.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU,  
le 18/12/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.